

CESU-GARDE D'ENFANT : VERS LA PRIVATISATION DE L'ACTION SOCIALE

[Tract CESU 10 05 2010](#) Le CESU-garde d'enfant constitue le premier pas d'un transfert généralisé vers le privé, qui paradoxalement va permettre à certains de s'enrichir sur des crédits qui doivent permettre à d'autres d'améliorer leur condition de vie et de les aider à faire face à des situations difficiles.

Dans le contexte actuel de réduction des emplois dans la Fonction publique, le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, la gestion par le privé constituera un moyen radical de suppression de postes dans les services concernés.

Non à la dérive de l'administration vers une marchandisation de l'action sociale.

Lisez le tract ci-dessus.